

OBJET **Budget de la Régie Marchés et Droits de Place**
 Compte de Gestion 2017

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que de l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents, qui sont respectivement :

- le Compte administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de l'exercice 2017 s'équilibraient respectivement à la somme de :

834 179,69 € pour la Section Investissement,
1 831 628,31 € pour la Section Exploitation.

L'exécution de ce budget telle qu'elle ressort des comptes du Receveur municipal, comptable de la Régie, ainsi que la prise en compte des résultats des exercices antérieurs se traduisent pour les deux sections confondues par :

un excédent cumulé global de 1 120 527,65 €,
soit
un excédent cumulé de 712 161,33 € en section Investissement
un excédent cumulé de 408 366,32 € en section Exploitation.

Ces résultats sont identiques à ceux issus du Compte administratif de la Régie, après correction et intégration des résultats antérieurs.

Je vous demande donc d'approuver le Compte de Gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2017.

OBJET **Budget de la Régie Marchés et Droits de Place**
 Compte de Gestion 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 18/3-015 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par le Receveur municipal au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Economie Marchande / Economie Solidaire » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

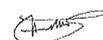
Approuve le Compte de Gestion du Receveur municipal 2017 de la Régie Marchés et Droits de Place qui se traduit par **un excédent cumulé global de 1 120 527,65 €** pour les deux Sections confondues,

soit

un excédent cumulé de	712 161,33 € en Section Investissement
un excédent cumulé de	408 366,32 € en Section Exploitation.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180623-183015-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/06/2018



Gilbert ANNETTE

12300 - MARCHES DE SAINT DENIS
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	834 179,69	1 831 628,31	2 665 808,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	1 267 208,82	1 267 208,82
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	1 267 208,82	1 267 208,82
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	834 179,69	1 831 628,31	2 665 808,00
Mandats émis (f)	21 889,15	995 855,94	1 017 745,09
Annulations de mandats (g)	0,00	2 514,34	2 514,34
Dépenses nettes (h = f - g)	21 889,15	993 341,60	1 015 230,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		273 867,22	251 978,07
(h - d) Déficit	21 889,15		

12300 - MARCHES DE SAINT DENIS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	734 050,48	0,00	-21 889,15	0,00	712 161,33
Fonctionnement	134 499,10	0,00	273 867,22	0,00	408 366,32
TOTAL I	868 549,58	0,00	251 978,07	0,00	1 120 527,65
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	868 549,58	0,00	251 978,07	0,00	1 120 527,65